



CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025,
PRÉSIDÉE PAR MME CLAUDINE TREMBLAY.

Membres présents

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1 (vidéoconférence)
Mme Julie Bourgoing, membre du personnel
Mme Julie Dubé, membre de la communauté
M. David Lavoie, parent district # 3
Mme Patricia Lavoie, membre du personnel
Mme Geneviève Lévesque, membre du personnel
Mme Josée Mailloux, membre de la communauté
M. Carl Prévèreault, membre de la communauté
Mme Claudine Tremblay, parent district # 2
M. Luc Rioux, membre de la communauté
Mme Stéphanie St-Gelais, parent district # 5 (vidéoconférence)

Membre absent

M. Dave Breton, membre du personnel

Participants

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale
Me Maxime St-Pierre, secrétaire général

1. Validité de l'avis de convocation et vérification du quorum

Mme Claudine Tremblay, présidente, ouvre la séance à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses

CA-2025-05/01 **IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2025

CA-2025-05/02 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 février 2025 tel que déposé.

3.1 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi n'est nécessaire.

4. Questions du public (maximum 20 minutes)

Aucun public présent.

5. Mot de bienvenue de la présidente du CA et rapport des comités

5.1 Mot de bienvenue de la présidente

Mme Claudine Tremblay souhaite la bienvenue à tous et fait le point sur le questionnaire que les administrateurs ont dû remplir pour évaluer l'intelligence collective de notre conseil d'administration. Ce dernier adopte une approche collaborative, favorisant des échanges cordiaux et respectueux. Cependant, il manque d'opportunités pour renforcer les relations interpersonnelles. Une meilleure connaissance mutuelle entre les administrateurs pourrait améliorer la qualité des interventions de chacun. Les décisions prises sont centrées sur le bien-être des élèves, ce qui constitue un atout majeur dans nos délibérations.

5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

M. David Lavoie, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait état de la rencontre du 17 mars dernier. Les rétroactions du sondage sont positives, sauf en ce qui concerne l'aspect technologique. Il y a un changement dans le questionnaire de rétroaction permettant de mieux répondre à certaines questions avec la réponse « *Ne s'applique pas* ». M. Lavoie nous donne l'état des formations de l'ÉNAP et elles sont toutes complétées à 100 %. Les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités seront présentées au prochain point.

5.2.1 Règles de fonctionnement du CA et de ses comités

M. David Lavoie et M. Maxime St-Pierre, secrétaire général, présentent la mise à jour des règles de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités qui seront en vigueur dès la prochaine année scolaire.

CA-2025-05/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la mise à jour des règles de fonctionnement du conseil d'administration et celles de ses comités avec une modification au niveau de la composition des comités.

5.3 Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.4 Comité des ressources humaines

M. Carl Prévèreault, président du comité des ressources humaines, résume les rencontres des 9 avril et 5 mai, lors de lesquelles la question des effectifs a été abordée. La pénurie de main-d'œuvre constitue un défi important et des discussions ont eu lieu pour trouver des solutions à ce problème. Le centre de services scolaire a donc pris des décisions conservatrices en tenant compte de cet enjeu dans l'élaboration de ses plans d'effectifs.

6. Rapport de la directrice générale

6.1 Attestation de conformité financière et légale

Mme Nadine Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au conseil d'administration reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Mme Nadine Desrosiers présente la chronologie des efforts déployés pour améliorer notre orientation 2, visant l'augmentation du taux de réussite de nos élèves HDAA. Nous réévaluons les besoins de nos classes en adaptation scolaire et poursuivons actuellement nos réflexions. D'autres rencontres avec le personnel auront lieu à l'automne. Il est essentiel d'établir des liens solides avec les parents et de renforcer la relation entre l'école et ceux-ci. D'ici l'automne prochain, nous serons en mesure d'apporter des améliorations dans nos services pour nos élèves. De plus, une formation sera dispensée à l'ensemble de notre personnel enseignant afin de mieux travailler avec les élèves ayant des traumatismes complexes, en septembre prochain.

6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres des dossiers clés suivants :

- Nous sommes actuellement dans l'organisation scolaire, malgré le fait que nous n'ayons aucun paramètre budgétaire, ce qui aiderait à guider nos décisions. Les effectifs sont faits en conséquence avec le peu de précisions de la part du Ministère;
- Les cadres et des directions d'établissement exercent des moyens d'expression selon les directives reçues de leur association, mais il n'y a pas d'enjeu pour notre centre de services scolaire surtout en ce qui concerne le service à l'élève, en plus de l'excellente collaboration envers la direction générale;
- Un nouveau projet de loi du Conseil du trésor demande, lors des prochaines négociations nationales avec les syndiqués, qu'il n'y ait plus de représentant des centres de services scolaires aux tables de négociations pour le moment. Le projet sera analysé en commission parlementaire;
- L'interdiction du cellulaire soulève de la contestation chez certains élèves. Quelques-uns se sont absentés de leurs cours le vendredi 9 mai dernier. Peu ont manifesté devant nos établissements, mais nous suivons l'évolution de la contestation;
- Suite à une rencontre avec la Municipalité de Les Bergeronnes, il y aurait une possibilité de vendre l'immeuble Paul-Albert-Jean, si nous recevions une offre formelle. Des discussions sur l'accueil d'un « pump track » mobile sur notre terrain sont en cours pour offrir une activité à nos jeunes dans cette municipalité.

7. Direction générale

Conflit d'intérêt : Mme Patricia Lavoie, M. Maxime St-Pierre et Mme Geneviève Lévesque quittent la séance.

7.1 Structure administrative des cadres scolaires 2025-2026

CA-2025-05/04

IL EST PROPOSÉ par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents d'adopter la structure administrative des cadres scolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

7.2 Plan d’effectifs des directions d’école 2025-2026

CA-2025-05/05

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Bélanger et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents d'adopter le plan d'effectifs des directions d'école pour l'année scolaire 2025-2026.

Mme Patricia Lavoie, M. Maxime St-Pierre et Mme Geneviève Lévesque rejoignent la séance.

8. Services éducatifs

Aucun sujet.

9. Ressources humaines

9.1 Plans d’effectifs 2025-2026

Conflit d’intérêt : Mme Julie Bourgoing quitte la séance.

CA-2025-05/06

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents d'adopter le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2025-2026.

CA-2025-05/07

IL EST PROPOSÉ par M. David Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents d'adopter le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2025-2026.

CA-2025-05/08

IL EST PROPOSÉ par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents d'adopter le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année scolaire 2025-2026.

Mme Julie Bourgoing rejoint la séance.

9.2 Adoption d’un code d’éthique

La Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel a introduit une nouvelle obligation pour tous les centres de services scolaires. Entrée en vigueur le 5 mars 2025, elle vise l'adoption d'un code d'éthique, selon la forme prescrite par le Ministre.

CONSIDÉRANT la Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel;

CONSIDÉRANT que ladite Loi dicte à tous les centres de services scolaires de se doter d'un code d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce code d'éthique doit être adopté selon la forme prescrite par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT les consultations auprès du Comité consultatif de gestion, des associations patronales, des syndicats ainsi de du Comité de parents en avril 2025;

CA-2025-05/09

IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le code d'éthique sous sa forme prescrite.

10. Ressources matérielles

10.1 Entérinement d’une décision pour la conclusion d’un contrat de construction

CONSIDÉRANT la proposition de Mme Geneviève Lévesque d'octroyer le contrat du remplacement du plancher du gymnase et du système de ventilation de la polyvalente des Rivières de Forestville à Les Industries M. Santerre ltée, plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT les votes en faveur d'une majorité d'administrateurs (9) par courriel;

CA-2025-05/10

IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'entériner la décision d'octroyer le contrat du remplacement du plancher du gymnase et du système de ventilation de la polyvalente des Rivières de Forestville à Les Industries M. Santerre ltée, plus bas soumissionnaire conforme.

11. Ressources financières

Aucun sujet.

12. Ressources informatiques

Aucun sujet.

13. Transport scolaire

Aucun sujet.

14. Secrétariat général

14.1 Confirmation de la fermeture définitive de l'école Monseigneur-Labrie

CONSIDÉRANT le processus de maintien et de fermeture réalisé au préalable pour l'école Monseigneur-Labrie de Godbout en respect de notre *Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs dans une école*;

CONSIDÉRANT la décision CA-2023-02/03 sur l'avenir de l'école Monseigneur-Labrie;

CONSIDÉRANT les critères soumis au « Comité sauvons notre école » afin de renverser la décision de procéder à la fermeture de l'école, à savoir :

- L'école Monseigneur-Labrie accueille désormais 15 élèves comme prévu à la *Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs dans une école*;
- La Municipalité de Godbout et le CISSS de la Côte-Nord et/ou d'autres locataires ont signifié par écrit leur volonté d'occuper une partie des locaux de l'école Monseigneur-Labrie et leur engagement à partager les coûts de rénovation, si nécessaire, ainsi que les coûts d'entretien continu;

CONSIDÉRANT la décision par résolution CA-2023-11/03 d'entériner une suspension des services éducatifs de l'école Monseigneur-Labrie à partir de l'année scolaire 2024-2025 puisque lesdits critères soumis au « Comité sauvons notre école » n'avaient pas été répondus favorablement;

CONSIDÉRANT que cette décision offrait toutefois une ultime chance d'offrir des services éducatifs à l'école Monseigneur-Labrie pour l'année scolaire 2025-2026 s'il y avait plus de 15 élèves inscrits à cette école à la fin de la période d'inscription de février 2025;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas plus de 15 élèves inscrits à l'école Monseigneur-Labrie à la suite de la période d'inscription de février 2025;

CONSIDÉRANT qu'un important projet de développement économique dans le Secteur des Panoramas pourrait faire augmenter la population de la municipalité de Godbout dans un avenir prévisible;

CONSIDÉRANT que ledit projet de développement a reçu dernièrement la confirmation d'obtenir les blocs d'énergie nécessaires pour démarrer le projet, rendant la situation plus concrète;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de coût afférent à reporter la décision de fermeture définitive de l'école Monseigneur-Labrie de Godbout;

CA-2025-05/11

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité d'accepter de reporter la décision de fermeture définitive de l'école Monseigneur-Labrie à l'année scolaire 2026-2027 et de maintenir la suspension des services éducatifs pour l'année scolaire 2025-2026, tout en rappelant les deux critères nécessaires et obligatoires permettant de renverser ladite décision de fermeture définitive, à savoir :

- L'école Monseigneur-Labrie doit accueillir 15 élèves comme prévu à la *Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs dans une école*;
- La Municipalité de Godbout et le CISSS de la Côte-Nord et/ou d'autres locataires doivent signifier par écrit leur volonté d'occuper une partie des locaux de l'école Monseigneur-Labrie et leur engagement à partager les coûts de rénovation, si nécessaire, ainsi que les coûts d'entretien continu.

14.2 Plan triennal des immeubles 2025-2028

CONSIDÉRANT la consultation en cours auprès de chacune des municipalités dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire du centre de services scolaire, conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de cette même loi;

CA-2025-05/12

IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 du Centre de services scolaire de l'Estuaire avec la modification à l'école Monseigneur-Labrie de Godbout suivant la décision CA-2025-05/11 et conditionnellement aux résultats des consultations auprès des municipalités conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique se terminant au 30 mai 2025.

15. Questions diverses

Aucun sujet.

16. Agenda des travaux du CA et de ses comités

La prochaine séance du conseil d'administration est prévue le 16 juin 2025. Exceptionnellement, la participation en vidéoconférence sera permise.

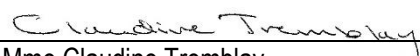
17. Huis clos

Non requis.

18. Levée de l'assemblée

CA-2025-05/13

Mme Geneviève Lévesque propose la levée de la rencontre à 20 h 54.



Mme Claudine Tremblay
Présidente du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général